

Communiqué de la Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne relatif à l'accueil sur rendez-vous

NOUVEAU !

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne propose à ses publics un nouveau service : **l'accueil sur rendez-vous**.

Pour cela, contacter le **36 46** (*prix d'un appel local depuis un poste fixe*).



Octobre 2010

Document téléchargeable sur ameli.fr / Presse / Communiqués régionaux.
Contact Presse : communication@cpam-melun.cnamts.fr